



TARIFICATION COMMUNALE 2025

Location Matériel Communal	TARIFS 2025
<i>Table (unité)</i>	5,00 €
<i>Chaise (unité)</i>	1,00 €
<i>Banc (unité)</i>	2,00 €
<i>Transport du matériel</i>	50,00€ (livraison et retour)

Une caution de 1 000 € est exigible au préalable dans le cadre des locations, fournie à la signature du contrat de location ainsi que la production d'une attestation de responsabilité civile du loueur.

Le contrat de location de salles doit être complet 1 mois avant la date de location. Pour toute annulation de salle dans ce délai, le chèque de location sera encaissé sauf pour raisons exceptionnelles (décès, maladie...).